



**TELL ME
WHAT'S YOUR
HERITAGE...**

APPEL À CANDIDATURES

L'association Graine d'Europe propose à 15 jeunes Ligériens qui ont entre 18 et 25 ans de participer à « Tell me what's your heritage », un projet de « digital storytelling » pour faire découvrir, par la réalisation de 5 films courts, la richesse du patrimoine européen de leur département.

QUAND ?

Le projet se déroule sur 8 jours, **du 13 au 21 avril 2015**, sur la période de vacances scolaire et universitaire.

QUI FAIT QUOI ?

Quinze jeunes ligériens participeront à la réalisation de très courts-métrages originaux. Ils seront encadrés par des professionnels, et diffuseront leurs créations européennes grâce à une communication virale sur les réseaux sociaux et autres outils multimédia créateurs de buzz.

Ces 8 jours de stages seront ponctués de rencontres avec des réalisateurs, des producteurs, des médiateurs et experts en patrimoine européen mais également d'échanges interculturels, de projections de réalisations cinématographiques, et d'ateliers interactifs.

OÙ ?

- **À Nantes** du lundi 13 au jeudi 16 avril pour une préparation avec les professionnels

- **Dans chacun des 5 départements** de la région et précisément à Nantes (44), Angers (49), Laval (53), Le Mans (72), La Roche-sur-Yon (85) du vendredi 17 au samedi 18 avril pour la réalisation des films *in situ*. Le dimanche est chômé.

- **Puis à nouveau à Nantes** les lundi 20 et mardi 21 avril pour le montage et la diffusion des films produits.

COMMENT ?

Après dépôt de leur candidature sous forme écrite en remplissant le formulaire joint, les candidats seront sélectionnés sur leurs motivations pour participer au projet. **Attention, le nombre de places est limité !**

La participation est gratuite. Dans le cadre de son partenariat avec la Région des Pays de la Loire et précisément du programme «**Appropriation du patrimoine par les jeunes**», l'organisateur prend en charge la totalité des frais de participation : accompagnements professionnels, transports, hébergements et repas.

Vous souhaitez participer à ce projet ?

Vous aimez les nouvelles technologies ?

Vous souhaitez découvrir et transmettre ce que votre département a d'européen, rencontrer des réalisateurs et devenir vous-même le créateur d'un outil à destination de votre génération ?

Vous êtes plein d'idées et vous aimeriez participer à la conception et à la réalisation d'un court-métrage original ?

CE PROJET EST FAIT POUR VOUS !

Envoyez votre candidature par mail en remplissant le formulaire joint nous faisant part de vos motivations

avant le 30 mars par mail à

pauline.saint-girons@grainedeurope.eu

ou par voix postale à l'adresse suivante :

Pauline Saint Girons - Graine d'Europe

15 quai Ernest-Renaud

44100 NANTES

Les résultats de la sélection seront communiqués directement aux candidats.



Fiche de candidature

Nom _____

Prénom _____

Sexe _____

Date de naissance _____

Adresse personnelle _____

Téléphone _____

Adresse mail _____

Activité _____

Expliquez-nous en quelques lignes vos motivations à participer à ce projet :

Quelles sont **vos attentes** vis-à-vis du projet ? Que pensez-vous qu'il peut vous apporter ?

Si vous êtes sélectionné, comment pensez-vous **valoriser et partager** votre réalisation auprès des personnes de votre génération (web, réseau sociaux, diffusion live, etc.) ?

RÈGLEMENT DU PROJET

Article 1. Le projet «Tell me what's your heritage» se déroulera sur la période du 13 au 21 avril 2015 inclus.

Article 2. Les réalisations prendront une forme original type «storytelling» avec comme fil rouge la thématique : La richesse du Patrimoine européen de la Région des Pays de la Loire

Article 3. Un appel à candidature est lancé au sein de divers réseaux jeunesse. Les jeunes qui souhaitent participer sont invités à envoyer leur candidature sous forme écrite à l'aide du formulaire avant le 13 mars 2015. Quinze jeunes participeront au projet en fonction de leurs motivations.

Article 4. La candidature comprendra :

- > le présent règlement signé par le candidat ;
- > la fiche de candidature dûment complétée ;
- > l'attestation de cession de droits à l'image complétée et signée ;
- > une attestation d'assurance.

Article 5. Les participants au projet «Tell me what's your heritage» s'engagent par l'acceptation de ce règlement à être présents sur la totalité du projet.

Article 6. Les transports, l'hébergement et la restauration concernant les 8 jours de stage seront pris en charge par les organisateurs. Aucune participation financière ne sera demandée aux jeunes.

Article 7. Cette action est rendue possible grâce au partenariat entre Graine d'Europe, la Région des Pays de la Loire et les départements ligériens.

Article 8. La participation au projet est soumise à l'acceptation du présent règlement et de la cession de droits à l'image (voir ci-contre) par le participant.

ATTESTATION DE CESSION DE DROITS À L'IMAGE

Je soussigné(e)

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Age _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

> déclare avoir pris connaissance et accepté les dispositions du règlement de l'appel à candidature ;

> déclare expressément accepter que mon image et/ou ma voix soient captés, enregistrés et filmés ;

> déclare être conscient(e) du fait que mon image et/ou ma voix sont fixées et déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs diffusions auprès du public.

En conséquence, concède à Graine d'Europe Le droit d'enregistrer et de fixer mon image et/ou ma voix, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser (à titre strictement non commercial) auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour et en tous formats et notamment le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que K7 vidéo, DVD, CD, CD Rom). La présente cession est consentie à titre gracieux, non exclusif, pour le monde entier et pour une durée de 10 années (dix ans) à compter de la signature des présentes.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention «lu et approuvé, bon pour accord»